

« Histoire géographie et EMC Bac Pro »



🌟 Un exemple de récit en Histoire

Avec une posture élève/enseignant différente

➤ le travail collectif et/ou collaboratif

Niveau 1^{ère} Bac Pro : sujet d'étude = « **De l'État français à la IV^e République (1940-1946)** »

Un exemple sur la situation «La rafle du Vel d'Hiv » :

A l'occasion de la venue de Joseph Weismann dans l'établissement, rédaction d'un article rendant compte de cette rencontre dans le blog de la rubrique histoire-géo d'e-lyco

« Histoire géographie et EMC Bac Pro »



Déroulement de la séquence

- Séance 1 : Travail évalué sur un corpus documentaire

Séance suivante :

- Echanges sur le résultat de leurs recherches
- Problématique de séance : en t'aidant de tes recherches, des documents (accroche + fiche ci-dessous), explique pourquoi le régime de Vichy est condamné par le GPRF.

Acte constitutionnel du 11 juillet 1940*

Doc. 1

Nous, maréchal de France, chef de l'Etat français. Vu la loi constitutionnelle du 19 juillet 1940, décrétons :

Article 1.

1. Le chef de l'Etat français a la plénitude du pouvoir gouvernemental, il nomme et révoque les ministres et secrétaires d'Etat, qui ne sont responsables que devant lui.
2. Il exerce le pouvoir législatif, en Conseil des ministres.
3. Il promulgue les lois et assure leur exécution.
4. Il nomme à tous les emplois civils et militaires pour lesquels la loi n'a pas prévu d'autre mode de désignation.
5. Il dispose de la force armée.
6. Il a le droit de grâce et d'amnistie.
7. Il peut déclarer la guerre sans l'assentiment préalable des assemblées législatives.

Article 2.

Sont abrogées toutes les dispositions des lois constitutionnelles des 24 février 1875, 25 février 1875 et 16 juillet 1875, incompatibles avec le présent acte.

* Le veille, les parlementaires réunis ont donné « tous pouvoirs au gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle constitution de l'Etat ». Trois autres constitutions (dont celle-ci) mettent en place l'Etat français, régime autoritaire, vite orienté vers la collaboration avec l'occupant allemand.

Doc. 2 : le statut des juifs le 3 octobre 1940

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français, décrétons :

Article premier - Est regardé comme juif, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif.

Art.2. - L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux Juifs :

- 1° Chef de l'Etat, membre du gouvernement, Conseil d'Etat, Conseil de l'Ordre national de la Légion d'honneur, Cour de Cassation (...), Cours d'appel, Tribunaux de première instance, Justices de Paix (...)
- 2° préfets, sous-préfets (...)
- 4° Membres des corps enseignants ;
- 5° Officiers des Armées de terre, de Mer et de l'Air ;

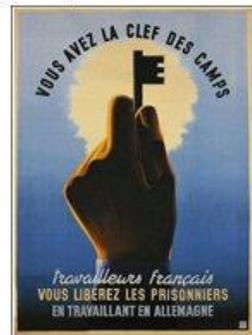
Art. 5. - Les juifs ne pouvant, sans condition ni réserve, exercer Pune quelconque des professions suivantes :

Directeurs, gérants, rédacteurs de journaux, revues, agences ou périodiques, à l'exception de publications de caractère strictement scientifique.

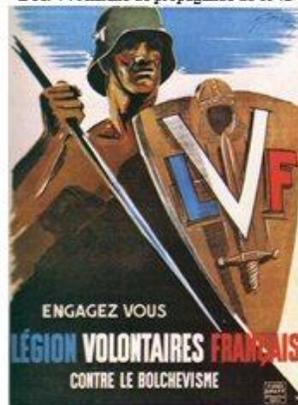
Directeurs, administrateurs, gérants d'entreprises ayant pour objet la fabrication, l'impression, la distribution, la présentation de films cinématographiques, metteurs en scène et directeurs de prises de vues, compositeurs de scénarios, directeurs, administrateurs, gérants de salles de théâtres ou de cinématographie, entrepreneurs de spectacles, directeurs, administrateurs, gérants de toutes entreprises se rapportant à la radiodiffusion, [...]

- (3) Ce premier statut est remplacé par la loi du 2 juin 1941 qui reprend les mêmes gains, mais en les aggravant :
 - La "définition du Juif" est élargie. Aux critères précédents, qui sont maintenus, on ajoute maintenant des critères religieux. [un] est considéré comme juif "celui ou celle qui appartient à la religion juive, ou y appartenait le 25 juin 1940, et qui est issu de deux grands-parents de race juive".
 - De même, la liste des carrières et professions dont ils sont exclus s'allonge : [...] Les Juifs sont totalement éliminés des médias, ainsi que d'une série de professions qui vont de la banque au "commerce de grains, de céréales, de chevaux, de bestiaux".

Doc. 3 : Affiche de la propagande Vichysoise en faveur de la relève lancée par Laval à partir du 22 juin 1942.



Doc. 4 : Affiche de propagande de 1942



Doc. 5 : Le témoignage de Maurice Rafius

Le 16 juillet 1942, à 5 heures, des coups ébranlèrent la porte du petit logement de mes parents. Des policiers français venaient nous raffer. Leur mission leur avait été dictée par leur hiérarchie elle-même, chargée d'exécuter les ordres de la Gestapo, via la préfecture de police. [] Quarante ans après, je n'ai pas pardonné! Mes parents sont morts à Auschwitz et c'est par miracle que j'ai pu échapper à l'extermination. [] Les jeunes générations ignorent peut-être que, durant l'occupation nazie, l'environnement policier de la zone nord était toujours français. Qu'il s'agisse de la banale police des rues ou des brigades spéciales qui traquaient les résistants, sans oublier la police aux questions juives qui faisait vaillamment la chasse au faciès.

Ce n'est que quand la prise était très importante que la police allemande se manifestait.

Les effectifs policiers nazis étaient insuffisants pour faire face à la tâche dont se chargeait sans rencler la police française. Sans l'aide précieuse de ces mercenaires, jamais les nazis n'auraient pu mener à bien leur programme répressif.

Le 16 juillet 1942, les chefs de la police française, craignant de ne pas réunir le quota de juifs étrangers réclamé par les nazis, décidèrent de raffer également les enfants (ce que les nazis n'avaient même pas demandé). Cela à l'instigation de Jean Leou, secrétaire général adjoint à la police de Vichy et délégué à Paris pour superviser l'opération. [...]

Pour ce qui me concerne, je n'ai connu que des policiers français sur le terrain de la répression antijuive. A Drancy, pendant les dix jours qu'ils ont passé dans cette antichambre des camps d'extermination, mes parents étaient gardés par des gendarmes français.

Maurice Rafius, Quarante ans après, je n'ai pas pardonné in Le Monde, 10 juillet 1982

(1) Ecrivain, auteur de Quand j'étais juif.

Doc. 6 : La Milice

L'histoire de la France de Vichy a-t-elle levé tous ses secrets ? Pas certain. Dans "La Milice française" (ed. Fayard), un ouvrage nourri et très documenté, l'historienne Michèle Cointet revient sur ce qui fut le fer de lance du régime. Institution nouvelle, la Milice a véritablement transformé la France en un Etat fasciste et meurtrier. Entretien.

Les Inrocks

Pourquoi le régime de Vichy décide-t-il de créer la milice ? A quels objectifs correspond-elle ?

Michèle Cointet

Les raisons sont stratégiques et politiques. Pendant deux ans, le régime de Vichy a cru que l'armistice assurait encore sa souveraineté. Il disposait d'un territoire sans occupation (la zone libre), d'une petite armée, d'une flotte de guerre, d'un empire [...]. Tout cela vole en éclat à la suite du débarquement des Américains en Afrique du Nord en novembre 1943. L'Empire se rallie à la nouvelle autorité d'Alger, la zone libre est envahie par les Allemands, l'armée d'armistice est dissoute, la flotte de guerre se saborde à Toulon pour ne pas être saisie par les occupants. Les diplomates français à l'étranger rallient peu à peu les Alliés et, à Vichy, la quarantaine de représentations diplomatiques se réduit aux alliés des l'Allemagne et aux neutres.

Les Allemands ne réduisent pas pour autant leurs exigences vis-à-vis du gouvernement de Vichy. Ils lui demandent de continuer à assurer leur sécurité et de protéger leurs lignes de communication avec l'Allemagne et avec l'Italie. Vichy doit aussi contenir les actions de la Résistance encouragée dans ses espoirs d'une libération du territoire. Le 19 décembre 1942, Hitler le dit de vive voix à Laval, le chef du gouvernement français. [...] La milice est créée en janvier 1943 pour assurer la sécurité des occupants et le maintien de l'ordre.

Le chef du gouvernement a aussi obéi à une motivation politique. Il craint la concurrence des partis collaborateurs de Paris, le RNP de Marcel Déat, le PPF de Jacques Doriot qui ont lancé leurs propres milices et qui démontent son "insertion" face aux résistants. Laval crée donc la milice, parti de volontaires ultras, police auxiliaire, organisation paramilitaire avec sa branche armée, la franc-garde. La milice devient une organisation de l'Etat français. Sa mission : le maintien de l'ordre.

Les Inrocks

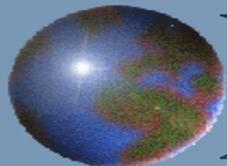
La milice est-elle responsable de la transformation du régime de Vichy en Etat meurtrier ?

Michèle Cointet

La milice est le bras exécutif de l'Etat français. La peur de perdre le pouvoir fait accepter aux dirigeants de Vichy les pires exactions de la milice qui se charge de tout ce que d'autres refusent à commettre mais qu'ils acceptent pour rester aux affaires. Le pouvoir s'inquiète des actions de la Résistance, [...]. Il panique devant les mutineries dans les prisons. L'assassinat de François à l'issue de beuveries, au cours de représailles ou même sans raison, est rarement réprimé (il y a eu quelques miliciens fusillés sur ordre de Darand*)).

Site Les Inrocks, "La France n'a pas été immuante contre le fascisme", <http://www.lesinrocks.com/2013/09/18/actualite/la-france-na-pas-ete-immuante-contre-le-fascisme-1142809/>





« His



Déroulement de la séquence

➤ Séance 1 : Travail évalué sur un corpus documentaire

TABLEAU DE BORD DE LA SEANCE

😊 Objectifs à atteindre	Oui	Non
Je sais <u>montrer pourquoi</u> le régime de Vichy est condamnable et condamné par le GPRF		
Je sais <u>présenter</u> les différents aspects du régime de Vichy		

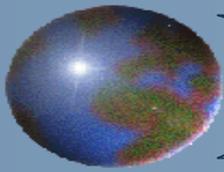


Les notions à connaître					
	😊	☹	😞	Note	Sur
Je sais dater la période durant laquelle s'est déroulée la République de Vichy					/1
Je sais dire pourquoi ce régime s'appelle la République de Vichy					/1
Je sais définir, expliquer un régime antisémite					/1
Je sais définir et expliquer ce qu'est la collaboration					/1
Je sais définir et expliquer ce qu'est un régime autoritaire					/1
Je sais expliquer ce qu'est l'occupation					/1
Total					/6
Commentaires du professeur					

Les capacités à mettre en œuvre					
	😊	☹	😞	Note	Sur
Je sais dater ou périodiser des événements propres au sujet étudié					/1
Je sais identifier la nature, l'auteur et les informations accompagnant le document					/1
Je sais utiliser un vocabulaire historique					/1
Je sais rechercher des informations dans un ensemble de documents fournis					/1
Je sais relever, classer, hiérarchiser les informations					/1
Je sais relever les informations essentielles contenues dans le document et les mettre en relation avec mes connaissances					
Je sais <u>confronter</u> des points de vue et exercer un jugement critique					/1
Total					/7
Commentaires du professeur					

Les attitudes à montrer					
	😊	☹	😞	Note	Sur
Je sais faire preuve d'autonomie (matériel, travail personnel ou aidé...)					/1
J'ai fait preuve de curiosité et d'intérêt pour le sujet étudié					/1
J'ai fait preuve de sens critique par rapport au sujet étudié					/1
Total					/3
Commentaires du professeur					

Les compétences à développer					
	😊	☹	😞	Note	Sur
Je sais rédiger plusieurs paragraphes qui rendent compte de la situation étudiée					/1
J'ai rédigé clairement et correctement					/2
Je sais rendre compte à l'écrit d'une situation en utilisant mes connaissances, les documents et le vocabulaire approprié					/1
Total					/4
Commentaires du professeur					



« Histoire géographie et EMC Bac Pro »

Pré-requis : travail en Seconde Bac Pro sur la rédaction d'un article de journal en écriture longue dans le cadre de l'objet d'étude en Français : La construction de l'information



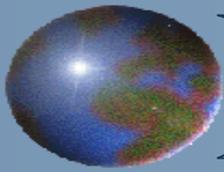
Déroulement de la séquence

➤ Séance 2 : Rédaction d'un article à publier sur l'ENT à partir d'un témoignage, celui de Joseph Weismann = séance en quatre temps

- Premier temps (en classe) : présentation de Joseph Weismann

Support vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=UfxmEaB9FtM>

Activités élèves : en vous aidant de la biographie de Joseph Weismann (vidéo), rédigez des questions à lui poser lors de la conférence



« Histoire »

Pré-requis : travail en Seconde Bac Pro sur la rédaction d'un article de journal en écriture longue dans le cadre de l'objet d'étude en Français : La construction de l'information



Déroulement de la séquence

➤ Séance 2 : Rédaction d'un article à publier sur l'ENT à partir d'un témoignage, celui de Joseph Weismann = séance en quatre temps

- Premier temps (en classe) : présentation de Joseph Weismann

Support vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=UfxmEaB9FtM>

Activités élèves : en vous aidant de la biographie de Joseph Weismann (vidéo), rédigez des questions à lui poser lors de la conférence

- Deuxième temps : conférence/rencontre avec Joseph Weismann

Joseph Weismann témoigne devant des jeunes

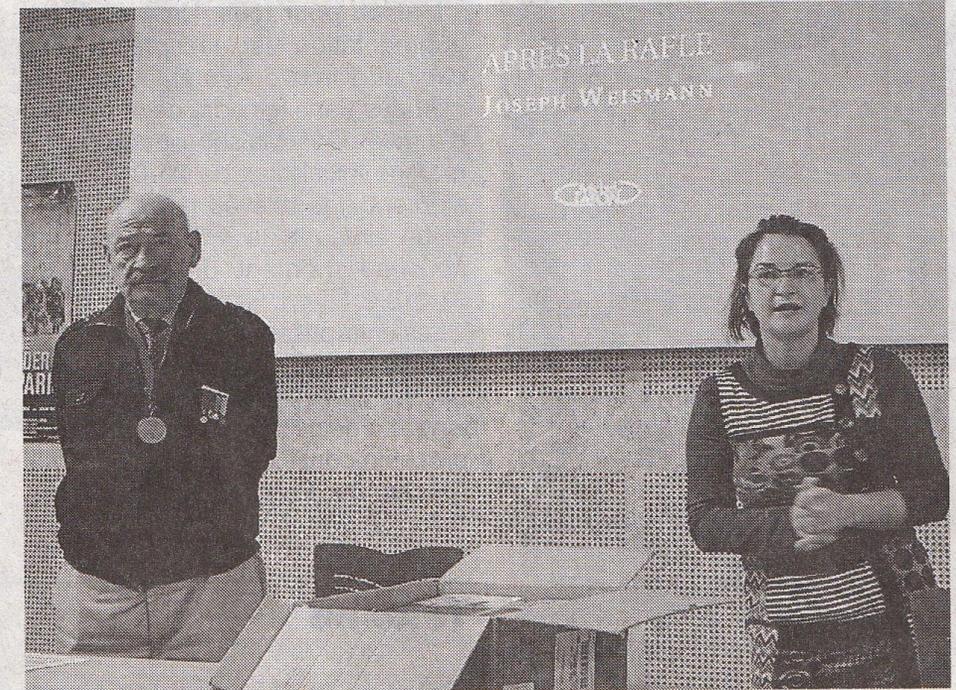
Cinq classes de 1^{re} année de bac professionnel ont rencontré Joseph Weismann, qui a réussi à s'échapper juste avant d'être déporté à Auschwitz.

« Ce sont les élèves qui ont pris l'initiative de l'inviter. Une partie de leur programme d'histoire sur la Seconde Guerre nous a amenés à étudier son livre *Après la Rafle* ; ils ont pu aussi voir le film de Rose Bosch, *La Rafle*, projeté pour eux au Kid », précise Christelle Trillot-Clément, leur professeure.

Joseph Weismann, qui avait 11 ans au moment de la rafle du Vel d'Hiv', est très alerte pour son âge et il a un vrai talent pour raconter son incroyable histoire. « **Je suis toujours submergé par l'émotion, mais mon histoire, je dois la raconter et vous devez la savoir** », a-t-il répondu à la question pertinente d'un élève qui lui demandait s'il éprouvait toujours autant de souffrance à chaque fois qu'il témoignait.

Un devoir de mémoire qui lui donne cette liberté et cette force de dire encore et encore l'horreur de cette période, l'hostilité froide des habitants de Beaune-la-Rolande, près d'Orléans, le camp de transit d'où les Juifs du Vel d'Hiv'sont partis en convoi jusqu'aux camps d'extermination.

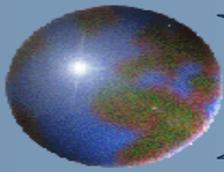
Ses sœurs et ses parents gazés dès leur arrivée. Le courage qu'il leur a fallu, à lui et à Jo, parce qu'ils étaient maigres, sous-alimentés, d'avoir pu



Christelle Trillot-Clément invite ses élèves à poser des questions à Joseph Weismann, un des deux petits Jo de *La Rafle*, qui est venu leur raconter son incroyable histoire.

s'échapper en se glissant sous des barbelés jugés infranchissables. La haine qu'il a éprouvée envers l'Allemagne nazie, envers ces Français collaborateurs zélés au point de devancer les demandes allemandes, si peu inquiétés, vite amnistiés, après la guerre.

Joseph Weismann a répondu sans détour à toutes les questions de ces jeunes gens que le temps éloigne de cette sombre période. Dit toutes les péripéties vécues après l'évasion, ce qui l'a amené à écrire son livre, publié après la sortie du film.



« Histoire géographie et EMC Bac Pro »

Pré-requis : travail en Seconde Bac Pro sur la rédaction d'un article de journal en écriture longue dans le cadre de l'objet d'étude en Français : La construction de l'information



Déroulement de la séquence

➤ Séance 2 : Rédaction d'un article à publier sur l'ENT à partir d'un témoignage, celui de Joseph Weismann = séance en quatre temps

- Premier temps (en classe) : présentation de Joseph Weismann

Support vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=UfxmEaB9FtM>

Activités élèves : en vous aidant de la biographie de Joseph Weismann (vidéo), rédigez des questions à lui poser lors de la conférence

- Deuxième temps : conférence/rencontre avec Joseph Weismann
- Troisième temps : rédaction en classe des différentes parties de l'article (chaque groupe de 3 à 4 élèves est chargé d'une partie de l'article en utilisant les notes prises par le professeur lors de la conférence)

Vous allez rédiger à plusieurs un article qui rendra compte de la venue de Joseph Weismann, Lundi 8 décembre 2014. Cet article sera mis en ligne dans le blog Histoire-géo du pôle Ampère sur e-Lycée

Je vous propose le plan suivant pour cet article

[Titre Général de l'article]

[Chapeau de l'article (qui quoi quand où)]

[Première partie : (qui quoi quand où) + quelles classes concernées par cette rencontre] (Thomas, Jesse, Jonathan)

[intertitre à la deuxième partie]

[Deuxième partie qui présentera la rafle (date, âge de Joseph Weismann, déroulé des opérations)] Johny, Clément, Théo P, Pierre

[intertitre à la troisième partie]

[Troisième partie qui présentera le trajet vers le camp de Beaune La Rolande] (valentin, Maxence, Romain)

[intertitre à la quatrième partie]

[Quatrième partie qui parlera de l'évasion de Joseph] (Ludovic, Steeven, Christophe, Davy)

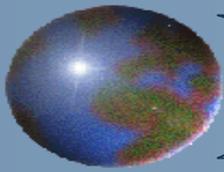
[intertitre à la cinquième partie]

[cinquième partie qui évoque son périple après la rafle (Killian, Nicolas, Corentin, Alexis)

[intertitre à la Sixième partie]

[Sixième partie qui rendra compte des impressions des élèves (Théo M, Alexandre, Elios)]

Pour vous aider, je vous propose ma prise de notes



« Histoire géographie et EMC Bac Pro »

Pré-requis : travail en Seconde Bac Pro sur la rédaction d'un article de journal en écriture longue dans le cadre de l'objet d'étude en Français : La construction de l'information



Déroulement de la séquence

➤ Séance 2 : Rédaction d'un article à publier sur l'ENT à partir d'un témoignage, celui de Joseph Weismann = séance en quatre temps

- Premier temps (en classe) : présentation de Joseph Weismann

Support vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=UfxmEaB9FtM>

Activités élèves : en vous aidant de la biographie de Joseph Weismann (vidéo), rédigez des questions à lui poser lors de la conférence

- Deuxième temps : conférence/rencontre avec Joseph Weismann
- Troisième temps : rédaction en classe des différentes parties de l'article (chaque groupe de 3 à 4 élèves est chargé d'une partie de l'article en utilisant les notes prises par le professeur lors de la conférence)
- Quatrième temps : Utilisation de Framapad pour la rédaction collaborative de chaque partie de l'article

https://lite5.framapad.org/p/compte_rendu_1ELEEC

Une rencontre avec Joseph WEISSMANN

Le lundi 8 décembre 2014, dans la salle de conférence du Lycée d'Estouarnelles de Constant. Monsieur Joseph Weismann qui a survécu à la Rafle du Vel d'Hiv du 16 juillet 1942 à Paris, pendant la Seconde Guerre Mondiale, est venu nous apporter son témoignage. Il y avait toutes les classes de 1ère BAC PRO et de terminale CAP qui ont assisté à celui-ci.

***Tout a commencé le 16 juillet 42**

*Pour Joseph Weismann, tout commença le 16 juillet 1942, au 53 rue des abesses. *Des gendarmes français sont venus le chercher, lui et sa famille, mais son père n'était pas là : il se trouvait dans son atelier. C'est sa mère qui lui a dit d'aller le chercher. Il aurait pu ne pas le faire, ce qui aurait laissé une chance à son père de ne pas être emmené. Mais Joseph est sûr que son père aurait voulu être avec sa famille pour les protéger.

*Environ 13000 personnes arrêtés, dont environ 4000 enfants. Il n'y a eu aucune violence. Ils ont été emmenés pendant 4 jours au vélodrome d'hiver, entassés dans les gradins avec pour seul lit un sac de paille. Joseph Weismann nous a expliqué que les événements qu'il a vécus dans le Vel d'Hiv sont tellement présents dans sa mémoire, que lors du tournage du film, le lieu utilisé pour le vélodrome lui semblait tellement réel que sa mémoire s'est réveillée : il avait l'impression qu'il y avait une très mauvaise odeur identique à celle qu'il avait sentie dans le vélodrome d'Hiver en 42.

Un camp de transit

Après avoir passé 4 jours au Vel d'Hiv, ils partent en bus encadrés par la police française vers la gare d'Austerlitz où les Feldgendarmes (gendarme allemands) prennent le relais. Ils sont embarqués dans des wagons qui sont généralement conçus pour accueillir des chevaux. Ils vont se retrouver entassés (trois heures dans des wagons à bestiaux !), sous la chaleur, sans eau, sans rien à manger. Puis ils arrivent à la gare de Beaune la Rolande, où ils descendent du train pour continuer à pieds et traversent un village hostile, totalement désert, les volets fermés.

Arrivés au camp de Beaune La Rolande, ils découvrent un camp entouré d'épais barbelés impénétrables, des baraquements en bois. Ils sont dans un bruit constant. Il ne sont nourris qu'une seule fois par jour, avec un repas très basique : un morceau de pain et une soupe.

Ils n'avaient pas le droit de posséder des objets de valeur et de l'argent, alors ils les jetaient dans les latrines pour ne pas les donner aux autorités allemandes.

Deux semaines après leur arrivée, les prisonniers du camp sont déportés, cependant faute de place dans les wagons quelques deux cents enfants restent au camp sans leurs parents. Sachant qu'il pouvait retrouver leur parents deux semaines après.

Mais il décide quand même de s'enfuir.

La dure évasion.

Sentant qu'on lui ment sans cesse, Joseph WEISSMANN décide de s'évader mais pas tout seul : Il demande à une dizaine de garçons ("Toi, tu veux t'échapper avec moi ? Et toi ?"). Le lendemain, il rencontre un garçon qui, comme lui, veut s'évader, qui se nomme Joseph KOGAN (dit « Jo »).

Joseph et Jo décident de faire une première tentative : ils grimpent sur un mur de barbelé. Cette tentative échoue à cause de l'attroupement des autres jeunes auprès des deux garçons, et donc ils se font repérer par les gendarmes.

Ils réessaient le lendemain en réfléchissant à un autre plan d'évasion. Ils décident de s'évader au moment du ravitaillement : à ce moment de la journée, les gardes sont moins vigilants du côté des murs. Joseph et Jo ont réussi à trouver des vêtements (ils doublent leur pantalon et leur veste, prennent un bûche pour se protéger des barbelés et commencent leur évasion à travers un épais mur de barbelés. C'est Jo qui entre en premier, qui tire les fils de barbelés... Ils ont commencé vers 12h, leur évasion aura durée environ 6h. En sortant, ils étaient fatigués, écorchés, saignant d'un peu partout. Ils ont réussi car ils étaient maigres et petits mais ils étaient libres.

Joseph WEISSMANN, dans le film "La Rafle", est frustré que l'évasion n'ait pas été assez développée (C'est ce qu'il a reproché à la scénariste du film, Roselyne Bosq). D'autant plus que des personnes sous-entendent que les Juifs ont été assez lâches pour chercher à s'enfuir. Or le film ne montre pas la difficulté de voir l'impossibilité de s'enfuir de ces camps.

La vie après la rafle

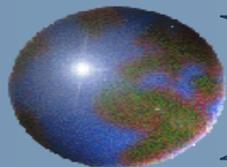
Une fois évadé, ils se dirigent vers Paris. Ils prennent plusieurs transports différents avec l'argent que Joseph Weismann avait trouvé dans les excréments. Une fois arrivé à Paris, son compagnon d'évasion retourna chez sa tante et lui retourna chez lui, ce qui est une folie car cet endroit était surveillé par la police. Il y eut l'idée d'aller chez un ami à son père qui lui donne à manger et lui trouve un refuge chez une autre personne. Il ne pouvait pas les garder, les hôtels étaient surveillés par la police.

Plus tard, la personne chez qui il était logé décida de le mettre dans un orphelinat pour les enfants juifs. L'objectif de ces institutions était de pousser les parents à se montrer pour pouvoir les débusquer. Ces orphelinats étaient par exemple (Union Générale des Israélites de France) créé par le gouvernement français en novembre 41 à la demande des autorités allemande. Dans la première famille où il a été accueilli, la femme l'a aimé comme son propre fils et lui a rendu goût à la vie.

Un témoignage courageux

Nous avons apprécié d'avoir rencontré Joseph Weismann. Ça nous a plu d'y aller, pour son témoignage et par son courage. Il était le seul à pouvoir en témoigner et nous expliquer ce qu'il a vécu. Cela doit être dur de parler public comme il a fait.

Et à écrit son livre qui se nomme (après la Rafle). Il a du avoir beaucoup de chagrins quand les questions posées lui sont douloureuses. C'est un grand homme qui est devenu fort et devenu sensible au contact du passé.



« Histoire géographie et EMC Bac Pro »



Déroulement de la séquence

- Mis en ligne de l'article sur l'espace pédagogique du Lycée

Le lundi 8 décembre 2014, dans la salle de conférence du Lycée Estournelles de Constant, Monsieur Joseph Weismann, qui a survécu à la Rafle du Vel d'Hiv, le 16 juillet 1942 à Paris, pendant la Seconde Guerre Mondiale, est venu nous apporter son témoignage. Toutes les classes de 1ère BAC PRO ont assisté à celui-ci.



La Rafle du Vel d'Hiv

Pour Joseph Weismann, tout commença le 16 juillet 1942, au 53, rue des Abbesses, à Paris.

Des gendarmes français sont venus le chercher, lui et sa famille, mais son père n'était pas là : il se trouvait dans son atelier. C'est sa mère qui lui a dit d'aller le chercher. Elle aurait pu ne pas le faire, ce qui aurait laissé une chance à son père de ne pas être emmené. Mais Joseph est sûr que son père aurait voulu être

avec sa famille pour les protéger.

Environ 13 000 personnes ont été arrêtées, dont 4000 enfants. Il n'y a eu aucune violence. Ils sont restés pendant 4 jours au Vélodrome d'hiver, entassés dans les gradins avec, pour seul lit, un strapontin et dans un bruit constant. Joseph Weismann nous a expliqué que les événements qu'il a vécus dans le Vel d'hiv sont tellement présents dans sa mémoire, que lors du tournage du film, le lieu utilisé pour le vélodrome lui semblait tellement réel que sa mémoire olfactive a été réveillée : il avait l'impression qu'il y avait une très mauvaise odeur, identique à celle qu'il avait senti dans le vélodrome d'Hiver en 42.

Un camp de transit

Après avoir passé 4 jours au Vel d'Hiv, ils partent en bus encadrés par la police française vers la gare d'Austerlitz où la Feldgendarmerie (gendarmes allemands) prend le relais. Ils sont embarqués dans des wagons qui sont généralement conçus pour accueillir des chevaux. Ils vont se retrouver entassés (trois heures dans des wagons à bestiaux !), sous la chaleur, sans eau, sans rien à manger. Puis ils arrivent à la gare de Beaune la Rolande où ils descendent du train pour continuer à pied et traversent un village hostile, totalement désert, les volets fermés.

Arrivés au camp de Beaune La Rolande, ils découvrent un camp entouré d'épais barbelés impénétrables, des baraquements en bois. Ils ne sont nourris qu'une seule fois par jour, avec un repas très basique : un morceau de pain et une soupe.

Ils n'avaient pas le droit de posséder des objets de valeur et de l'argent alors ils les jetaient dans les latrines pour ne pas les donner aux autorités allemandes.

Deux semaines après leur arrivée, les prisonniers du camp sont déportés. Cependant, faute de place dans les wagons, quelques deux cents enfants dont Joseph restent au camp sans leurs parents. Les enfants pensent retrouver leurs parents deux semaines après.

Mais Joseph décide quand même de s'enfuir.

La dure évasion

Sentant qu'on lui ment sans cesse, Joseph WEISMANN décide de s'évader mais il cherche un autre garçon pour réaliser avec lui son plan d'évasion.

Il demande à une dizaine de garçons : -"Toi, Tu veux t'échapper avec moi ? Et toi ? ». Le lendemain, il rencontre un garçon qui, comme lui, veut s'évader. Il se nomme Joseph KOGAN (dit « Jo »).

Joseph et Jo décident de faire une première tentative : ils grimpent sur un mur de barbelés. Cette tentative échoue à cause de l'attroupement des autres jeunes auprès des deux garçons et ils se font repérer par les gendarmes.

Ils réessaient le lendemain en réfléchissant à un autre plan d'évasion. Ils décident de s'évader au moment du ravitaillement : à ce moment de la journée, les gardes sont moins vigilants du côté des murs.

Joseph et Jo ont réussi à trouver des vêtements, ils doublent leur pantalon et leur veste, mettent un béret pour se protéger et commencent leur évasion à travers un épais mur de barbelés. C'est Jo qui entre en premier, qui étire les fils de barbelés... Ils ont commencé vers 12h, leur évasion va durer environ 5h. En sortant, ils étaient fatigués, écorchés, saignant d'un peu partout. Ils ont réussi car ils étaient maigres et petits mais ils étaient libres.

Joseph WEISMANN, dans le film " La Rafle ", est frustré que l'évasion n'ait pas été assez développée (c'est ce qu'il a reproché à la scénariste du film, Roselyne Bosch). D'autant plus que des personnes sous-entendent que les Juifs ont été trop lâches pour chercher à s'enfuir. Pour lui, le film ne montre pas la difficulté voire l'impossibilité de s'enfuir de ces camps.

La vie après la rafle

Une fois évadés, ils se dirigent vers Paris. Ils prennent plusieurs transports différents avec l'argent que Joseph Weismann avait trouvé dans les excréments. Une fois arrivé à Paris, son compagnon d'évasion retourne chez sa tante et Joseph va chez lui, ce qui est une folie car cet endroit était surveillé par la police. Il a l'idée d'aller chez un ami à son père qui lui donne à manger et lui trouve un refuge chez une autre personne. En effet, cet ami ne pouvait pas le garder car les hôtels étaient surveillés par la police.

Plus tard, la personne chez qui il est logé, décide de le mettre dans un orphelinat pour les enfants juifs. L'objectif de ces institutions était de pousser les parents, qui venaient voir leurs enfants, à se montrer pour pouvoir les arrêter. Ces orphelinats étaient patronnés par l'UGIF (Union Générale des Israélites de France) créé par le gouvernement français en novembre 41 à la demande des autorités allemandes. Dans la dernière famille où il a été accueilli, la femme l'a aimée comme son propre fils. Elle lui a rendu goût à la vie.

Un témoignage courageux

Nous avons apprécié cette rencontre avec Joseph Weismann. Cela nous a plu d'y aller et nous avons été ému par son témoignage et par son courage. Il était le seul à pouvoir raconter son histoire et nous expliquer ce qu'il a vécu. Cela doit être dur de parler de tout cela en public comme il l'a fait.

Il a écrit son livre qui se nomme « Après la Rafle ». Il doit avoir beaucoup de chagrin quand certaines questions posées lui sont douloureuses.

C'est un grand homme qui a développé une force intérieure à cause de son vécu mais qui nous a montré aussi sa grande sensibilité.

Les élèves de 1ELEEC du lycée Estournelles de Constant - SEP Ampère